

Courbevoie, le 14 mai 2018

ENERTIME ANNONCE LA TENUE DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE LE VENDREDI 22 JUIN 2018 À COURBEVOIE (92400)

ENERTIME (FR0011915339 - ALENE), société française des « CleanTech » au service de l'efficacité énergétique industrielle et de la production d'énergie renouvelable décentralisée (biomasse et géothermie) annonce la tenue de son Assemblée Générale Mixte (AGM) le vendredi 22 juin 2018 à 15H00 au siège de la société, 1 rue du moulin des bruyères à Courbevoie (92400).

L'avis de convocation publié ce jour au bulletin d'annonces légales obligatoires (BALO) contient l'ordre du jour, le texte des projets de résolutions, ainsi que les modalités de participation et de vote à cette assemblée. Cet avis peut être également consulté sur le site internet de la société : www.enertime.com.

L'ensemble de la documentation concernant l'assemblée est tenu à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, et disponible sur notre site internet ce jour.

PRÉCISIONS SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conformément à l'article R.225-85 du Code de commerce, seuls les actionnaires ayant procédé à l'inscription en compte de leurs titres au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date fixée par l'Assemblée soit le 20 juin 2018, à zéro heure, heure de Paris, pourront participer à l'assemblée générale.

Pour les actionnaires détenant des titres au porteur, leur intermédiaire habilité devra leur fournir une « attestation de participation ». Cette attestation devra être jointe au formulaire de vote à distance ou de procuration. L'attestation de participation pourra se substituer à la carte d'admission pour les actionnaires souhaitant être physiquement présents à l'AGM.

Conformément à l'article R.225-84 du Code de commerce, les questions écrites des actionnaires devront être reçues au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'AGM soit le 18 juin 2018, par lettre recommandée au siège social de la société, ou par courriel à l'adresse suivante : pierre-yves.lefebvre (at) enertime.com.

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent se procurer les documents préparatoires à l'AGM visés par l'article R.225-83 du Code du commerce sur simple demande :

- Par courrier à l'adresse suivante : Mr Pierre-Yves Lefebvre - Enertime – 1 rue du moulin des bruyères – 92400 - Courbevoie.
- Par courriel à l'adresse suivante : pierre-yves.lefebvre (at) enertime.com.

À PROPOS D'ENERTIME

Créée en 2008, ENERTIME conçoit, développe et met en œuvre des machines à Cycle Organique de Rankine (ORC) et des Pompes à Chaleur haute température pour l'efficacité énergétique industrielle et la production décentralisée d'énergie renouvelable. Les machines ORC permettent de transformer de la chaleur en électricité. Les Pompes à Chaleur valorisent de la chaleur basse température pour produire de la chaleur à haute température.

ENERTIME est le seul acteur au monde proposant des machines ORC et un portefeuille de technologie dans le domaine de la thermodynamique pour la transition énergétique. Pour la technologie ORC c'est l'un des quatre principaux acteurs mondiaux et le seul français maîtrisant entièrement cette technologie de machines de forte puissance (1 MW et plus). La Société est qualifiée « entreprise innovante » par Bpifrance et est reconnue « Créative Industry » française. ENERTIME est cotée sur le marché Euronext Growth (ISIN : FR0011915339 - Mnémo : ALENE).

Plus d'informations sur www.enertime.com

CONTACTS

ENERTIME

Gilles DAVID – Président

Tél. 01 75 43 15 40

[gilles.david \(at\) enertime.com](mailto:gilles.david@enertime.com)



Suivez l'actualité d'ENERTIME sur Twitter